

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants
22/06/2021	22/06/2021	15	12	13
L'an deux mil vingt et un, le vingt-deux juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de M. Jean-Louis CLÉMENT, Maire.		<p>Etaient présents : M. Jean-Louis CLEMENT, M. Yann GASNIER, Mme Amélie POISSON, M. Gilles CANET, Mme Claude CHERON, Mme Mélanie TROUILLET, M. Jean BRIERE, Mme Danielle BERTHEAS, M. Emmanuel THIMONT, M. Jean-Paul FABRE, M. Frédéric SILLE, Mme Aurélie PIOT</p> <p>A donné pouvoir : Mme BRIFFAULT a donné pouvoir à Mme TROUILLET.</p> <p>Absentes-excuses : Mme Audrey MONTAJAULT, Mme Céline HIRON</p> <p>Secrétaire de Séance : M. BRIERE Jean</p>		
2021-035		FINANCES – CANTINE – Tarifs 2021 - 2022		

Vu le rapport de présentation de Monsieur le Maire,
Vu la commission des Affaires Scolaires qui s'est réunie le 21 juin 2021,
Vu la proposition du tableau des tarifs cantine 2021 – 2022 émis par les membres de la commission des Affaires Scolaires,
Vu le tableau validé par les membres de la commission des Affaires Scolaires ci-dessous présenté,
Vu la délibération n°2020-037 du 9 juin 2020 du coût du repas à l'unité est de 3.90 € concernant les tarifs 2020-2021,
Considérant que 138 repas sont préconisés sur l'année 2021 / 2022 sur un forfait 4 jours,
Considérant que le prestataire Prestalim's applique une augmentation de **1,90 %** à compter du 1^{er} septembre 2021, soit une augmentation de **0.0741 €**,
Considérant la facilité de paiement par les familles, le système mis en place en septembre 2015 sera reconduit,
Considérant la nouvelle grille de tarification de la cantine est donc la suivante :

Tarifs cantine 2021-2022					
Rationnaires	dont nb de repas	Proposition tarification cantine			
		Prix du repas à l'unité	Nb de repas payant	Soit à la charge du bénéficiaire sur 10 mois (de septembre à juin)	Coût mensuel
4 jours / semaine	138	3,97 €	132	524,04 €	52,40 €
3 jours / semaine	102	3,97 €	98	389,06 €	38,91 €
2 jours / semaine	66	3,97 €	63	250,11 €	25,01 €
1 jour / semaine	30	3,97 €	29	115,13 €	11,51 €
Autres tarifs					
Tickets individuels par 10 et payés à l'avance (adultes et occasionnels)		5.00 €		50.00 €	

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ :

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCIDE

Article 1 : d'adopter la nouvelle grille tarifaire ci-dessus de la CANTINE pour l'année scolaire 2021-2022..

Article 2 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif du Nantes, à compter de sa publicité. Il sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Monsieur le maire est chargé de l'exécution de la présente décision, et ampliation à Monsieur le Préfet de la Sarthe et à Monsieur le Trésorier de Fresnay-sur-Sarthe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217203058-20210630-2021-035-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2021

COPIE CONFORME AU REGISTRE

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an sus-dits et ont signé les membres présents.

À Saint Ouen de Mimbré, le 30 juin 2021

Le Maire, Jean-Louis CLÉMENT

